REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité-Egalité-Paix

****

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT

ADR
AGENCE DJIBOUTIENNE DES ROUTES

PROJET DU CORRIDOR ECONOMIQUE REGIONAL DE DJIBOUTI

Financement : Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION EAS/HS

1. La République de Djibouti a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Corridor Economique Régional de Djibouti et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) objet du présent Avis à manifestation d'intérêt.

2. Les services du spécialiste consistent à coordonner et assurer la mise en œuvre du Plan d'Action EAS/HS, ainsi que sa révision et sa mise à jour périodique en fonction de l'évolution des risques et des besoins du projet, identifier, évaluer et suivre les risques EAS/HS, notamment à travers des évaluations régulières, des consultations communautaires et des visites de terrain, assurer le suivi de la conformité des entreprises et sous-traitants aux exigences EAS/HS, notamment en matière de codes de conduite, de formation, de prévention et de gestion des interactions travailleurs-communautés, concevoir et mettre en œuvre les activités de sensibilisation et de prévention à destination des communautés, travailleurs, chauffeurs, transporteurs et autres parties prenantes, en tenant compte du contexte local et des langues appropriées, soutenir la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes sensible à l'EAS/HS, ainsi que les procédures de référencement et de prise en charge, dans le respect des principes de confidentialité et d'approche centrée sur les survivants, renforcer les capacités des acteurs du projet à travers la conception et l'animation de formations et de sessions de sensibilisation sur l'EAS/HS, assurer la coordination avec les parties prenantes concernées, notamment les autorités, l'UNFD, les prestataires de services, les entreprises, les ingénieurs de supervision et les organisations communautaires, mettre en place le suivi, la documentation et le reporting EAS/HS, notamment à travers des indicateurs, des rapports périodiques, le suivi des actions correctives et la capitalisation des leçons apprises, contribuer à l'amélioration continue des mesures de prévention et d'atténuation des risques EAS/HS tout au long de la mise en œuvre du projet.

   Les Termes de références (TDR) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse Indiquée ici-bas. La durée de la mission est de deux (2) ans à temps plein, renouvelable chaque an sur la base d'une évaluation de performance.

3. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les Consultants devront remplir les critères minima suivants :

- Diplôme universitaire Master (Bac+5) sciences sociales, droit, santé publique, études du développement ou domaines connexes ;
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle pertinente en prévention et réponse (à la VBG et à l'EAS/HS ;
- Une (1) expérience similaire en tant qu'expert VBG, ou EAS/HS dans des projets d'infrastructures, de transport ou de travaux civils ;
- Connaissance démontrée des approches centrées sur les survivants et de la gestion éthique des données EAS/HS ;
- Expérience du soutien aux mécanismes sensibles de réclamation et aux processus de responsabilité ;
- Expérience de la conduite de consultations communautaires et d'activités de sensibilisation auprès de femmes et de groupes vulnérables ;
- La connaissance du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale et de la note de bonnes pratiques EAS/HS est un atout ;
- De solides compétences en facilitation, coordination et reporting ;
- Une maîtrise du français est requise ; la connaissance des langues locales est un atout.

4. Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (Septembre 2025) exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection des Consultants individuels** énoncée dans le Règlement de passation de marchés dans le cadre du financement des projets d'investissements (Septembre 2025).

6. Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis à manifestation d'intérêt peut être demandé à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt en langue française doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous en personne ; par courrier ordinaire ou par courrier électronique au plus tard le **21 octobre 2026** à **8h00** (heure locale) à l'adresse ci-dessous.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence aux articles ci-dessus est la suivante :

Monsieur SOUBANEH SAID ISMAEL
Directeur Général de l'ADR
BP 2511
Téléphone : (253) 21 35 25 59
Email : procurement.adr@adr.dj